



Commune de Saint-Franc

CONSEIL MUNICIPAL DU 28/08/2026 - 20H00**PROCES-VERBAL****Etaient présents sous la présidence du Maire, Mr Sébastien MASSIT :**

Mme Agnès CURTET LORIDON, Mme Françoise De COLBERT, Mme Loredana CURTET, Mr Cédric SERVE, Mr Cédric MENAGER, Mme Diane FISHER, Mr Julien PIVOT, Mme Laurène CHARDON, Mr Alexandre ESCUDERO, Mme Ludivine SAINT-MARD

Secrétaire de séance : Mme Agnès CURTET LORIDON**Date de convocation :** 24/08/2026

ORDRE DU JOUR

Ouverture de séance à 20h15 par la demande d'approbation du PV de la séance du 03 juillet 2026 :

PV approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS :**- REMBOURSEMENT DE FRAIS ENGAGES PAR LE MAIRE :**

Après concertation, à l'unanimité, le conseil municipal ne fait pas le choix d'attribuer une indemnité pour frais de représentation à Mr le Maire, il opte pour le remboursement ponctuel des frais avancés dans l'exercice de ses fonctions, sur présentation d'un justificatif.

- COMPETENCE TRANSITION ENERGETIQUE – SDES DE LA SAVOIE :

Le conseil municipal à 9 voix contre et 2 abstentions (Ludivine SAINT-MARD et Cédric MENAGER), décide de ne pas adhérer à cette nouvelle compétence transition énergétique proposée par le SDES73.

- ATTRIBUTION DE SUBVENTION A RADIO COULEUR CHARTREUSE :

A l'unanimité, la somme de 150€ est attribuée à l'association.

- ATTRIBUTION DE SUBVENTION ASSOCIATION « AVIE » :

A l'unanimité, la somme de 300€ est attribuée à l'association située à La Bridoire ; Mr le Maire est chargé de contacter le Président afin d'obtenir une convention d'entretien des sentiers

- PARTICIPATION 2026 AMICALE DES MAIRES ET ANCIENS MAIRES DU CANTON DES ECHELLES :

Renouvellement de la participation annuelle d'un montant de 46€ ; voté à l'unanimité.

- FORMATION FIMO DE MR BRUCY JEAN – REMBOURSEMENT DES FRAIS :

A 10 voix pour et 1 abstention (Cédric MENAGER), l'assemblée décide de prendre en charge à hauteur de 100€, sur présentation d'un justificatif, le coût des déplacements carburant de Mr BRUCY ; sa visite médicale obligatoire pour mettre à jour son permis sera également prise en charge par la commune.

- EXTENSION HALLE SUD – EQUIPEMENT CUISINE

Afin de permettre d'équiper la cuisine, la somme de 50000€ ayant été budgétisée, Mr le Maire est autorisé sans dépasser les 13000€ TTC, à signer le contrat de vente proposé par METRO basé à Voglans (73) dont le prix reste à affiner.

- **EXTENSION HALLE SUD LOT 04 – AVENANT N°06 EN MOINS-VALUE :**

En accord avec le MO, il convient de supprimer du marché le poste qui correspond à une tablette fixe au prix unitaire de 676€ HT (811.20€ TTC) qui n'a plus lieu d'être.
Mr le Maire est autorisé à l'unanimité à signer cet avenant ramenant le marché du lot 04 à la somme de 65 798.05€ HT (78 957.66€ TTC) avenants 01 à 06 inclus.

- **EXTENSION HALLE SUD LOT 04 – AVENANT N°07 EN PLUS-VALUE :**

Concernant ce lot menuiseries, des prestations (fabrication et pose de 4 bancs et tablettes en bois, fourniture et pose de vitrophanie sur les baie vitrée et porte), pour la somme de 3415€ HT (4098€ TTC) sont à rajouter au marché.

Le montant initial du lot 04 était de 64 222.05€ HT (77 066.46€ TTC) ; il est porté ainsi à la somme de 69 213.05€ HT (83 055.66€ TTC) avenants 01 à 07 inclus.

Avenant voté à 1 voix contre (Agnès CURTET LORIDON), 9 voix pour, et 1 abstention (Ludivine SAINT-MARD)

- **EXTENSION HALLE SUD LOT 06 – AVENANT 02 EN MOINS-VALUE :**

Le conseil municipal est invité à valider une suppression de travaux d'un montant de 921.50€ HT (1 105.80€ TTC) initialement prévus au marché ;

Mr le Maire est autorisé à l'unanimité à signer cet avenant en moins-value, remenant le marché du lot Peinture à somme de 5526€ HT (6632.20€ TTC), avenants 01 et 02 inclus.

- **OUVERTURE DE CREDITS OPERATION 06 (ACQUISITION DE TERRAINS)**

Afin de pouvoir régler les deux factures à Me MAISONNIER, il convient d'ouvrir des crédits sur l'opération 06 compte 2111 pour 1311.68€ ; pour rappel il s'agit des actes notariés relatifs aux échanges VALENTE et NARAGUY.

Voté à l'unanimité

AUTRES POINTS ABORDES :

- **COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS PAR LES DELEGUES :**

Synthèse de la dernière commission urbanisme pour le dossier DP 0732332650007 (ESCUDERO Alexandre)

- **DEPÔT SAUVAGE A LA GRANGE DE LA MONTAZ :**

Un courrier RAR sera transmis au propriétaire de la parcelle pour lui demander de nettoyer les lieux.

- **MAINTIEN DE LA RENOVATION DU MONUMENT AUX MORTS DE CHAILLES**

- **PRISE DE CONTACT AVEC MME DRUMEL, DCL, POUR UNE REUNION AVEC LES ELUS EN MAIRIE**

- **PROBLEME DE FIL DE TELEPHONE CHEMIN DE LA DRAIE**

- **CHOIX D'UNE ANIMATION A FINANCER CONCERNANT LA JOURNEE PORTES OUVERTES SAINTE ANNE**

- **DEMANDE DE RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION DE CHASSE**

- **VOL D'UN BANC**

- **CONTACT ASSURANCE POUR L'EXTENSION HALLE SUD**

- **PROPOSITION DE REUNIONS POUR LES COMMISSIONS OUVERTES**

Clôture de séance 23h09

A St Franc, le 28 septembre 2026

Mr le Maire, Sébastien MASSIT

La secrétaire de séance, Agnès CURTET LORIDON



[Handwritten signature]